

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 226 - FÉVRIER 2021



L'eau

QUELLE GESTION POUR DEMAIN ?

4-5 VU !

- **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS

6-9 ACTUALITÉS

- **QUELLE SURVIE** POUR LA CULTURE ?
- **OÙ EN EST-ON** DE LA ZFE ?
- **BOULES DE NEIGE** POUR LES UNS, SALEUSE POUR LES AUTRES
- **DES VŒUX EN VIDÉO** À RETROUVER EN LIGNE

10-11 QUARTIERS

- **HÔPITAL DE JOUR** : LA MUNICIPALITÉ AUX CÔTÉS DES ENFANTS SUITE À L'INCENDIE
- **ZAC SORBIERS-SAUSSAIE** : LA DERNIÈRE PHASE DE TRAVAUX VA COMMENCER
- **LA COMMUNE CANDIDATE** À L'ENCADREMENT DES LOYERS

13 SERVICES PUBLICS

- **PREMIÈRES VACCINATIONS** POUR LES CHEVILLAIS



DOSSIER

- **RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU** : ÇA COULE DE SOURCE ?

22-23



REPORTAGE

- **JOURNAL DU LYCÉE** : LE MONDE VU À TRAVERS L'ŒIL DES LYCÉENS

24-25



PROFIL

- **DARIA CROCHET** : BIENTÔT UN SIÈCLE...

26-28



CULTURE

- **CONCERT** : ÇA SWINGUE À LA CANTINE
- **MAISON DU CONTE**, LE LABO A PRIS SON ENVOL
- **DOMINIQUE GUIGUET/GUILLAUME BEAULIEU** : UNE PASSATION DANS LA CONTINUITÉ

29



MÉMOIRE

- **DU DOMAINE DE BEAULIEU AU COMPLEXE SPORTIF LILIAN THURAM**, QUATRE SIÈCLES D'HISTOIRE (2NDE PARTIE)

30-31



SPORTS

- **VENDÉE GLOBE** : LES MOUSSAILLONS CHEVILLAIS PRENNENT LE LARGE
- **FOOTBALL** : REPRISE (DE VOLÉE) GAGNANTE
- **SPORTS DE COMBAT** : UNE SAISON À OUBLIER

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°226

Directrice de la publication :

Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :

Laurent Monnier, Chloé Fernandes.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Journalistes :

Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence Bédouet,
Alex Bonnemaïson, Marc Ellenberger,
Faiseurimage, Sylvia Maurice,
Jean-Luc Tabuteau.

Mise en page : Avantmidi.fr

Photogravure et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la Communication

de la ville de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00



DERNIÈRE MINUTE

UTILISATION DE PÉTARDS : ATTENTION DANGER

Depuis un certain temps, les tirs de feux d'artifices et de pétards en tous genres ont connu une recrudescence. Il est important de préciser que leur utilisation peut s'avérer extrêmement dangereuse, voire mortelle. Des accidents interviennent régulièrement suite à la manipulation de mortiers et autres engins d'artifice : quatre personnes sont ainsi décédées en France ces dernières années. Un arrêté préfectoral datant de 2003, renforcé par un arrêté municipal de 2006 réglementant les bruits de voisinage, interdit sur les voies publiques ou privées accessibles au public ainsi que dans les lieux publics les tirs de pétards et d'autres pièces d'artifices, et ceci tout au long de l'année. Par ailleurs, des arrêtés de la préfecture de police interdisent la vente et la détention des artifices de divertissement à l'approche du 14 juillet et de la Saint-Sylvestre. Tout manquement à l'arrêté municipal relatif à la lutte contre le bruit expose le contrevenant à une amende.



La transparence avant tout



Après les masques puis les tests, le nouveau mensonge d'État concernant la campagne de vaccination est à cet égard insupportable.



DEPUIS LA MI-JANVIER, la crise sanitaire a pris un tour nouveau. Alors que la campagne de vaccination se lance péniblement, différents types de variants du virus se déploient peu à peu dans notre pays, ouvrant de nouvelles pages d'incertitudes et appelant la mise en place de mesures de restrictions plus fortes encore dans notre quotidien. Les vaccins arrivent au compte-gouttes en France, et se distribuent de manière très inégalitaire en Europe et dans le monde.

Dans ce contexte qui plombe l'économie comme le moral des Français, **il nous faut tenir bon et nous accrocher à tout ce qui peut nous ouvrir des perspectives.**

Plus que tout, nous avons besoin de transparence car dans ce contexte difficile, changeant, c'est sur elle que peut reposer notre confiance en l'avenir. Chacun peut admettre que des erreurs puissent être commises dans la gestion d'une crise exceptionnelle. Mais **jamais la parole publique ne doit vendre de l'espoir par le biais du mensonge d'État.** Les Français doivent avoir un regard lucide, en citoyens responsables, et non être bercés par une musique faussement apaisante qui endormira provisoirement leurs angoisses pour ensuite s'éveiller dans une colère sourde et bien légitime.

Après les masques puis les tests, le nouveau mensonge d'État concernant la campagne de vaccination est à cet égard insupportable. Non, tous les Français qui le souhaitent ne seront malheureusement pas vaccinés avant la fin août, contrairement aux propos du ministre de la santé sur un plateau de télévision le 21 janvier dernier.

Au rythme où se déploient les doses de vaccin à ce jour, et même en prévoyant l'arrivée prochaine des vaccins Moderna, plus faciles à conserver et à manipuler, seuls quelques millions de personnes auront pu avoir accès au vaccin d'ici l'été. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé publiquement le président du

Comité Scientifique il y a quelques jours, en contradiction frontale avec les propos du ministre.

Pour l'instant, la préfecture du Val-de-Marne et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont limité le nombre de centres de vaccinations, du fait de la rareté des vaccins. Seuls 13 centres ont été ouverts dans notre département, les plus proches étant à L'Haÿ-les-Roses et Orly. Avec les maires de L'Haÿ-les-Roses, Rungis et Fresnes, nous avons toutefois pleinement conscience qu'un seul centre de vaccination ne sera pas suffisant et travaillons ensemble pour obtenir dès que possible l'ouverture d'un autre centre pour nos habitants. Cette ouverture est bien sûr conditionnée à un accord du préfet et de l'ARS.

En attendant donc, j'invite les plus de 75 ans à prendre rendez-vous au CMS de L'Haÿ-les-Roses. Pour ceux qui auraient des difficultés avec la prise de rendez-vous par Internet ou à joindre téléphoniquement le centre, je vous invite à prendre contact avec le CCAS de Chevilly-Larue, en mairie, qui vous aidera dans vos démarches. Suivront ensuite les personnes dont l'âge est compris entre 65 et 75 ans.

La période et les restrictions sont bien difficiles à vivre, je le sais. Je suis de tout cœur à vos côtés. Surtout, ne restez pas isolés. Appuyez-vous sur les initiatives que vous proposent les services municipaux et les associations locales. Beaucoup se mobilisent pour embellir notre quotidien et venir en aide aux autres. N'hésitez pas à y participer ! *

Stéphanie Daumin

Voite Meire





1



3



4



5



2



6

On nage dans le bonheur !

1 Découvrir les activités aquatiques dès le plus jeune âge tout en passant un bon moment en famille, tel est le programme des séances bébé nageur à la piscine. Parents et enfants ont pu en profiter une dernière fois avant la nouvelle fermeture de la piscine suite aux annonces gouvernementales.

Et nous on "neige" dans le bon air !

2 Avec les premiers flocons, la ville s'est parée de son blanc manteau le temps d'une après-midi. Entre les bonhommes de neige, les parties de luge et les batailles de boules de neige, les Chevillais s'en sont donné à cœur joie.

Solidarité alimentaire

3 600 kg de denrées alimentaires bio et issues du circuit court offertes par le Département ont été distribuées aux associations d'aide alimentaire Sol'Épi, Secours populaire et You'Manity, avec le soutien des services techniques municipaux et de Renaud Roux, maire-adjoint délégué à la Vie associative.

Haut les pieds

4 Les jeunes karatékas du club Training Day étaient bien heureux de pouvoir pratiquer leur sport favori avant la fermeture des gymnases à la mi-janvier.

Pas d'âge pour le bricolage

5 Grâce au service Jeunesse, les adolescents ont bénéficié d'un atelier bricolage pendant les vacances de Noël. Une séance de partage et d'apprentissage qui leur a permis de fabriquer des tables de jardin avec des matériaux récupérés.

Levez la tête pour lever le pied

6 Les services techniques ont installé un radar pédagogique impasse Sainte-Colombe suite à la demande de riverains afin de limiter la vitesse des automobilistes dans le quartier.



SAUVE TON COMMERCE

Afin de soutenir le commerce local, la commune s'est inscrite dans le dispositif "Sauve ton commerce" : sur un site internet dédié, les commerçants de la commune peuvent mettre en vente des bons d'achat (de 25 € à 100 €) et des cartes cadeaux (de 20 € à 100 €) bonifiés de 30% par la municipalité. Parmi les commerces déjà inscrits dans le dispositif : In Vino Tapas, Charlottopic, Pressing Bretagne, Team garage, etc. Ces bons et cartes sont à valoir soit de suite, soit à la réouverture des commerces actuellement fermés (tels les restaurants). Voilà un bon moyen de consommer local !

- Rendez-vous sur le site <https://sauvetoncommerce.fr/chevilly-larue>

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES LE 11 FÉVRIER

Lors du Conseil municipal du 11 février se tiendra le débat d'orientations budgétaires. Afin de favoriser le débat démocratique en dépit du contexte sanitaire ne permettant pas la présence des habitants dans la salle, ces derniers sont invités à s'exprimer et poser leurs questions via le formulaire « contact » sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr). Celles-ci seront débattues lors de la séance, qui sera retransmise en direct sur Facebook ou sur le site de la ville.

- Retrouvez toutes les séances filmées du Conseil municipal sur www.ville-chevilly-larue.fr

Culture en colère

Depuis octobre, toutes les structures culturelles restent fermées. Une situation qui joue sur le moral des citoyens et sur celui des professionnels, mais qui pose aussi la question de la société que nous souhaitons pour demain. La culture est-elle consommable à domicile ? Comment allons-nous faire société sans culture à partager ?

Quelle survie pour la culture ?



À L'ANNONCE QUE les salles de spectacle, de cinéma, de théâtre ne rouvriront pas le 15 décembre comme prévu, une vague d'incompréhension et de colère a grondé à Chevilly-Larue (cf encadré). Tous les acteurs culturels chevillais s'accordent à penser que maintenir les lieux de culture fermés quand les métros et les supermarchés sont bondés, est une aberration sanitaire. « *C'est une différence de traitement difficile à admettre parce que les protocoles sanitaires des équipes étaient en adéquation avec les gestes barrières, et beaucoup plus que dans un centre commercial pendant les soldes !* », s'insurge Marie François, conseillère municipale déléguée à la Culture qui a soutenu le mouvement. Depuis le premier confinement, en mars 2020, de nombreuses

initiatives telles le portage de livres, la confection de kits d'artistes, les cours en visio, se sont mises en place. Les structures sont allées à la rencontre des élèves qui n'avaient plus le droit de se déplacer. Classes musicales et concerts impromptus (cf article p.26) initiés par le conservatoire, spectacles joués dans les écoles par le théâtre, conteuses dans les crèches à l'initiative de la Maison du Conte ou ateliers maintenus pour les mineurs à la Maison des arts plastiques, tout est mis en œuvre depuis la rentrée pour que les enfants continuent à avoir accès à la culture.

La culture, un bien essentiel

Déclarer que la culture est un bien « non essentiel » comme choisit de le faire le gouvernement « révèle le mépris de la

société d'aujourd'hui pour ce qui constitue notre ADN d'être humain » dénonce Valérie Briffod, co-directrice de la Maison du Conte. « Cela veut dire qu'on ne cherche pas à fabriquer des citoyens, des gens qui réfléchissent. La culture est là pour émanciper, et émanciper c'est résister ». Christel Penin, directrice du théâtre André Malraux, déplore que l'État ne fasse pas confiance aux équipes sur le terrain. « Le théâtre de Chevilly-Larue est en capacité de recevoir la moitié du public, de le faire circuler dans le respect des gestes barrières ». Lieu émotionnel de la découverte, de l'éveil de la pensée, du rassemblement, il ne fait plus de doute aujourd'hui, à l'épreuve de deux confinements et d'une succession de couvre-feux, que la culture est essentielle au bien-être des individus. « Nos adultes sont très déprimés », observe Fabienne Leloup, la directrice de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. « Le rapport avec les autres, le côté créatif d'un atelier, la rencontre humaine, tout ce qu'on ne trouve pas dans un kit d'artiste leur manque ». En plus de se demander si les habitants referont l'effort de sortir après avoir consommé de la culture chez eux durant des mois, Marie François pointe le rôle social que jouent les structures chevillaises. « Beaucoup de liens sociaux et humains passent par la culture dans notre ville. Les structures culturelles sont des lieux où des gens de tous les quartiers se rencontrent, et aujourd'hui cela n'existe plus. C'est aussi le sens de la ville qui est perdu. Même si les équipes effectuent beaucoup de travail pour le maintenir. Ce n'est plus la culture du mélange ».

Quelle culture pour demain ?

N'aurons-nous bientôt affaire qu'à une culture dématérialisée au gré des visites d'expositions virtuelles, de la vidéo à la demande ou des captations de spectacles à consommer sur son smartphone ? « On pourrait finalement se demander pourquoi garder les établissements » s'inquiète Fabienne Leloup qui refuse d'adhérer à la politique du tout numérique. Il n'en demeure pas moins que les perspectives sont là et que la culture continue de se



Des rubalises pour exprimer sa colère

Quelques jours avant le 15 décembre, la coupe a débordé. Alors que les structures culturelles se préparaient depuis trois semaines, le gouvernement a repoussé aux calendes grecques leur réouverture, décrétant la culture comme « non-essentielle ». À Chevilly-Larue, un vent de colère a soufflé parmi les équipes qui n'ont pas tardé à manifester leur désapprobation, soutenues par la maire et l'élue en charge de la culture. Une grande banderole « La municipalité et la culture en colère » accompagnée de la phrase du psychanalyste Roland Gori « Sans culture nous n'avons aucune chance de pouvoir un jour construire notre identité » a fleuri sur le théâtre, tandis que la Maison du Conte et la Maison des arts plastiques se sont enrubannées de rubalises. « Il fallait qu'on montre au public qu'il nous était interdit de l'accueillir dans nos lieux. Maintenant, il faut sortir de cette colère et construire », raconte Christel Penin. D'autres façons de manifester, plus artistiques, sont en train d'être réfléchies au sein des structures.

battre à Chevilly-Larue. L'avenir, ce sont tous les spectacles et les expositions qui ont été reportés et devraient se dérouler en juin-juillet à l'occasion d'un été culturel en Île-de-France. Ce sont surtout des professionnels qui ont malgré tout continué de se former, de répéter, de travailler avant de retrouver le public et surtout le maintien du lien avec les Chevillais, avec les enseignants qui font toute confiance aux équipes. « J'ai beaucoup d'espoir en nos lieux de proximité », conclut Cristel Penin. Dans ces conditions, il n'est pas question que la culture survive, mais continue à vivre tout simplement. *

Environnement

OÙ EN EST-ON DE LA ZFE ?

La Métropole du Grand Paris s'était engagée en 2018 à mettre en place une ZFE (Zone à faibles émissions-mobilité) dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre en éliminant les véhicules polluants. Elle pourrait s'appliquer en juin 2021 à Chevilly-Larue.

À partir de juin 2021, les véhicules classés Crit'Air 4, 5 et non classés devraient être interdits de circulation à Chevilly-Larue de 8h à 20h en semaine sauf jours fériés (initialement prévue au 1^{er} janvier 2021, cette date a été repoussée à juin sur décision du Conseil métropolitain du fait de la crise sanitaire). La municipalité s'était engagée à appliquer la mesure interdisant dans un premier temps la circulation des véhicules Crit'Air 5 et non classés dès novembre 2019 à condition que l'État et la Métropole du Grand Paris acceptent d'augmenter les aides pour l'achat d'un véhicule propre afin de ne pas mettre les familles en difficulté. Des aides qui de fait ont été réévaluées pendant la crise sanitaire. Depuis, la mise en place d'une ZFE est devenue obligatoire, suite à un décret ministériel paru en septembre. Néanmoins la commune consultera les villes limitrophes et les partenaires institutionnels (chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, Conseil départemental, Conseil régional, Grand-Orly Seine Bièvre, Île-de-France Mobilités) ainsi que les Chevillais sur ce projet. Rappelons que la commune a mis en place depuis l'été 2019 des permanences pour informer les habitants sur la ZFE et les accompagner dans la recherche de financements en vue d'un changement de véhicule. ✨

Géraldine Kornblum

Permanences les mardis, mercredis et samedis matin sur rendez-vous au 01 45 60 18 81 ou par mail à agenda21@ville-chevilly-larue.fr.



Tandis que les services techniques dégagent les axes principaux, la neige a fait des heureux.

Alerte neige

La neige est tombée en janvier. L'occasion de s'adonner aux joies de l'hiver. Les agents des services techniques ont tout mis en œuvre pour rendre les rues praticables.

Boules de neige pour les uns, saleuse pour les autres

C OUP DE CHANCE cette année, les deux premiers épisodes neigeux de janvier ont eu lieu le week-end, pile le bon moment pour profiter pleinement des joies de la neige : bonshommes et boules de neige ont fait le bonheur des petits et grands enfants. Les plus hardis ont même tenté le VTT sur glace ! Mais qui dit neige dit aussi agents des services techniques à l'œuvre. Mis en alerte par les bulletins météo, c'est en amont qu'ils avaient organisé un service d'astreinte, prêt à intervenir de jour comme de nuit. Et c'est tôt le matin, bien avant les premiers flocons, qu'ils ont sorti la saleuse, préparant ainsi les chaussées à ne pas verglaser. Une fois la neige tombée, ils ont dégagé les principaux axes routiers, notamment les couloirs de bus pour que ceux-ci puissent continuer à circuler. Rappelons qu'il incombe aux

riverains (propriétaires, bailleurs, commerçants, etc) de dégager la neige et la glace des trottoirs devant leur entrée jusqu'à la chaussée. Bien qu'elle n'en ait pas l'obligation, la commune met à leur disposition treize bacs à sel en divers points de la ville. Ces premières neiges passées, les agents des services techniques se préparent déjà aux suivantes. Et surtout, ils attendent avec impatience leur commande d'un nouveau produit déverglaçant, du chlorure de magnésium, moins corrosif que le sel de déneigement habituel sur les surfaces traitées et moins impactant sur l'environnement et les eaux, son action hygroscopique ne laissant pas de résidu. Par cette démarche, la commune affirme une fois de plus son engagement dans le dispositif « ZeroPhyto ». Alors vivement les prochaines neiges... ✨

Géraldine Kornblum





PARTICIPEZ AU COMITÉ CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dans le cadre de l'élaboration d'un plan local d'actions contre les violences faites aux femmes, la Municipalité invite les Chevillais à participer à un comité consultatif en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences intrafamiliales. Au sein de cette instance, qui réunira également des élus et des acteurs locaux, pourront se poser toutes les problématiques (comment accompagner au mieux les victimes, que faire lorsqu'on est victime ou témoin de violences conjugales, etc). Premier rendez-vous le 8 mars, lors de la journée des droits des femmes.

Vous souhaitez participer à ce comité ? Inscriptions en ligne sur le site www.ville-chevilly-larue.fr

BAROMÈTRE DES VILLES MARCHABLES

Vous êtes piétons au quotidien ou occasionnellement ? Vous êtes à mobilité réduite ? Jusqu'au 15 mars une enquête nationale recueille votre expérience de piéton afin d'établir un "baromètre des villes marchables". Les réponses à ce questionnaire pourraient constituer une source d'information pouvant appuyer le volet piéton du futur schéma directeur des liaisons douces de la commune.

Baromètre des villes marchables, accessible sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr



La traditionnelle cérémonie des vœux ayant été annulée, Stéphanie Daumin, la maire, et à travers elle la municipalité, souhaite une bonne année aux Chevillais dans une vidéo diffusée sur le site et la page Facebook de la ville. L'occasion de revenir sur la crise que nous traversons et d'en tirer des enseignements.

Des vœux en vidéo, à retrouver en ligne

« **N**OUS VENONS de traverser une année historique, difficile pour tous et parfois même dramatique pour celles et ceux d'entre vous qui ont été le plus durement frappés par le virus et à qui j'adresse une pensée solidaire » déclare en préambule Stéphanie Daumin. La maire revient ensuite sur les confinements et déconfinements successifs et sur la mobilisation de la municipalité pour maintenir les dispositifs essentiels en cette période : « *La municipalité et les services municipaux ont tout mis en œuvre pour faciliter le quotidien des Chevillais, les épauler, les soutenir. Nous avons voulu maintenir un lien avec les personnes les plus isolées et fragiles, afin qu'elles ne se sentent pas seules. Nous avons développé des dispositifs financiers et humains précieux pour les centaines de Chevillais qui étaient les plus frappés par la crise* ». Elle remercie l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux et les agents des services publics pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi que les bénévoles d'associations et les volontaires qui font vivre la solidarité.

« *Quelles que soient les difficultés que nous avons traversées, et quelles que soient celles qui vont se présenter à nous, puisque ce virus n'a pas fini de distiller son venin, je forme le vœu qu'en 2021 les femmes et les hommes qui peuplent notre planète saisissent cette crise exceptionnelle comme une opportunité historique d'agir pour un monde plus vertueux, plus soucieux des vies humaines, plus respectueux de son environnement* » poursuit Stéphanie Daumin. La maire rappelle alors les axes fondamentaux du projet de l'équipe municipale : l'investissement pour l'avenir de la jeunesse, l'accélération de la transition écologique et le renforcement des solidarités et du vivre-ensemble. Elle donne finalement rendez-vous aux Chevillais pour des temps de concertation afin de dessiner l'avenir de la commune avant de souhaiter à toutes et tous une belle et heureuse année 2021. *

Hugo Derriennic

Retrouvez les vœux en vidéo sur le site www.ville-chevilly-larue.fr ou sur la page Facebook « Ville de Chevilly-Larue ».

ÉCO-QUARTIER ANATOLE FRANCE TRIANGLE DES MEUNIER

Les travaux quartier Anatole France – Les Meuniers se poursuivent. Côté Anatole France, l'année 2021 sera marquée par la dernière phase de démolition des bâtiments. Tandis que le chantier de démolition des 2 et 10 avenue de la République (anciens locaux des témoins de Jehovah et emplacement du Tram's café) a commencé, celui de l'ancien foyer de travailleurs devrait débuter en février et celui des 24 et 28 rue François Sautet d'ici mars. S'en suivront les démolitions du dernier bâtiment (C) de l'ancienne cité Anatole France. Côté Triangle des Meuniers, les travaux concernant les réseaux du futur square sont en cours. Quant au futur groupe scolaire qui trouvera place dans le quartier, le projet vient d'être choisi par le jury.

PERMANENCES DÉPARTEMENTALES

Le Conseil départemental propose des permanences à Chevilly-Larue. Ce nouveau service de proximité vise à faciliter les démarches des usagers (cartes Imagine R et Améthyste, dispositifs Val-de-Marne solidarité, APA, etc). Un agent reçoit les usagers sur rendez-vous, accueille les demandes en ligne et recueille les dossiers.

- Permanences à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn) tous les vendredis de 9h à 12h30 exclusivement sur rendez-vous (39 94 – www.valdemarne.fr).

HÔPITAL DE JOUR

LA MUNICIPALITÉ AUX CÔTÉS DES ENFANTS DE L'ÉLAN RETROUVÉ SUITE À L'INCENDIE

Suite à l'explosion qui a ravagé les locaux de l'hôpital de jour L'Élan retrouvé, la municipalité s'est mobilisée pour accueillir dans l'urgence les 21 enfants autistes qui fréquentent l'établissement quotidiennement.

Le 16 décembre dernier, une déflagration suivie d'un incendie a ravagé une partie des locaux de l'hôpital de jour L'Élan retrouvé. L'évacuation a pu se dérouler sans heurts et sans faire de blessés parmi les enfants « *même si tout le monde est encore un peu traumatisé* », souligne François Géraud, directeur de la Fondation L'Élan retrouvé. Seul le responsable éducatif, légèrement brûlé au bras, a été conduit aux urgences. Les enfants ont été mis en sécurité dans le centre de loisirs Pablo



Les enfants devraient pouvoir réintégrer l'hôpital de jour en mars.

Neruda aussitôt ouvert par la municipalité. L'enquête menée par les pompiers a permis d'établir que le sinistre, qui a endommagé 10 % du bâtiment, est d'origine accidentelle. Après avoir dans un premier temps sollicité la municipalité, qui lui a immédiatement répondu favorablement, l'équipe de l'Élan retrouvé a finalement été accueillie dans des locaux mis à disposition

par l'hôpital Paul Guiraud à Villejuif, ceux-ci lui assurant un environnement adapté. Les enfants et le personnel pourront réintégrer l'hôpital de jour de Chevilly-Larue en toute sécurité aux alentours de début mars, le temps d'isoler les parties du bâtiment qui ont été sinistrées. « *Les travaux de réfection seront ensuite effectués progressivement* », confirme François Géraud. ✨

Sylvia Maurice

RÉNOVATION URBAINE DE LA ZAC SORBIERS-SAUSSAIE

LA DERNIÈRE PHASE DES TRAVAUX VA COMMENCER

La rénovation urbaine de la ZAC Sorbiers-Saussaie va entrer dans une nouvelle et ultime phase avec la construction d'un petit programme de logements et d'un square sur le site de l'ancienne Maison pour tous.

C'est sur le site de l'ancienne Maison pour tous que va prochainement se porter toute l'attention de la poursuite du programme de rénovation du quartier Sorbiers-Saussaie : tandis que la réhabilitation des Sorbiers se poursuivra dès que possible sur la tour du 2 rue de Bretagne, vont bientôt pouvoir commencer les travaux de

construction du lot 8. Celui-ci se compose d'un petit programme de 38 logements en accession sociale (à l'angle de la rue du Béarn et de la rue de Bretagne) dont le permis de construire a en effet été délivré en janvier. C'est au terme de ces travaux que sera alors implanté un square public d'environ 2000 m², à l'angle de la rue du Béarn et de la rue de Provence, et donc donnant sur la voie Rosa Parks. Ce dernier finalisera la rénovation urbaine du quartier. Un quartier qui, au terme des travaux déjà réalisés, s'est ouvert sur le Cœur de ville et offre un cadre de vie tourné vers les espaces



Perspective du projet prévu sur le site de l'ancienne Maison pour tous.

verts et les circulations douces (avec la création de la voie Rosa Parks et des cœurs d'îlots). ✨ G. K



Logement

11 communes de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, parmi lesquelles Chevilly-Larue, ont fait le choix de se saisir du dispositif d'encadrement des loyers du secteur privé proposé dans le cadre de la loi Élan. Leur objectif : lutter contre les loyers excessifs.

La commune candidate à l'encadrement des loyers

ACHEVILLY-LARUE, les loyers du secteur privé seront peut-être bientôt encadrés. En effet la commune, comme 10 autres de l'Établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre, s'est portée candidate à l'appel porté par ce dernier, instance compétente en matière d'habitat, pour s'inscrire dans le dispositif d'encadrement du niveau des loyers proposé par la loi Élan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique). Ce dispositif, mené à titre expérimental, vise à encadrer les loyers sur la base d'un loyer de référence défini annuellement par le Préfet, les loyers pratiqués par les propriétaires signant ou renouvelant un bail ne pouvant alors excéder 20% de ce loyer de référence. « C'est un dispositif volontariste, dans lequel personne ne sera lésé, ni le propriétaire,

qui louera son bien au prix du marché, ni le locataire, qui n'aura pas à supporter un loyer exorbitant » se félicite Barbara Lorand-Pierre, 1^{ère} maire-adjointe déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat. Si la candidature des 11 villes déposée par l'EPT aux services de l'État compétents est acceptée, Chevilly-Larue sera alors dotée d'un outil pour se prémunir des hausses de loyer qui pourraient être engendrées par l'arrivée du métro en 2024. Une mesure d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui déjà les quartiers pavillonnaires de la ville proches des futures stations de métro sont la cible de spéculations immobilières. « L'encadrement des loyers permettra de maintenir une mixité sociale au sein de la ville, de créer les conditions pour que chaque Chevillais trouve ici un logement répondant à ses besoins ».✳

Géraldine Kornblum



NOUVEAU COMMERCE : SALON DE BEAUTÉ

Un nouveau salon de beauté, Le Glamour, vient de s'installer en Cœur de ville. Ouvert à la mi-décembre, il propose manucure, pédicure, épilation, réhaussement des cils, massages, maquillage, soins du visage, etc. De nouvelles prestations seront proposées au printemps. Ouvert aux femmes et aux hommes.

Le Glamour - 7, place Nelson Mandela. Tel. : 01 88 28 18 39. Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h (sous réserve de nouvelles recommandations gouvernementales), avec ou sans rendez-vous.

LA MAIRE RENCONTRE LE PRÉFET

Stéphanie Daumin, la maire, a accueilli le préfet, M. Le Deun, à la mi-décembre pour une visite de la ville. À cette occasion, elle a évoqué son refus, face aux pressions des services de l'État, de voir augmenter la densité de l'éco-quartier Anatole France, affirmant que le cadre de vie des Chevillais était à prendre en compte tout autant que les enjeux financiers. La question de la tranquillité publique a également été au cœur des discussions : la maire a évoqué combien le mois de décembre avait été émaillé de nombreux actes dérangeant la quiétude des habitants, notamment dans le quartier des Sorbiers. Conséquence sans doute du climat de tension inhérent à la crise sanitaire et sociale, mais aussi de la division par deux des effectifs de police nationale dans la circonscription depuis vingt ans.

PUB



Très entourée, Daria Crochet a été la première Chevillaise à être vaccinée. Stéphanie Daumin, en visite au centre de vaccination de L'Haÿ-les-Roses, est venue la saluer.

La première Chevillaise a été vaccinée le 19 janvier au centre de L'Haÿ-les-Roses. Stéphanie Daumin et les maires de communes voisines demandent l'ouverture de centres supplémentaires et une meilleure territorialisation de la campagne de vaccination.

PREMIÈRES VACCINATIONS POUR LES CHEVILLAIS

À 9H ce mardi 19 janvier au centre de santé de L'Haÿ-les-Roses, centre de vaccination le plus proche de Chevilly-Larue, lorsque Daria Crochet, 99 ans, reçoit la précieuse vaccination contre la Covid-19. La doyenne du foyer Gabriel Chauvet (cf son portrait en p. 24-25) est ainsi la première Chevillaise à être vaccinée.

Lancée fin décembre auprès des résidents en Ehpad et des personnels à risque y travaillant, la campagne de vaccination nationale s'est ouverte depuis le 18 janvier aux personnes de plus de 75 ans ainsi qu'aux plus de 50 ans professionnels de santé, pompiers et aides à domicile. Mais autant les demandes de vaccination se multiplient, autant celles-ci sont loin de pouvoir toutes être satisfaites ; à l'heure où nous écrivons ces lignes, les plannings de pré-inscription pour une vaccination dans le Val-de-Marne sont pleins.

Des élus demandent des centres supplémentaires

Le pourquoi de cette situation ? Un manque de centres de vaccination, qui en réalité cache une pénurie de doses.

Mais quand bien même n'y aurait-il pas pénurie, « la capacité de vaccination d'un seul centre est trop limitée » a dénoncé Stéphanie Daumin qui, dès le lancement de la campagne de vaccination, avait adressé une demande pour qu'un centre soit ouvert à Chevilly-Larue. « Même en atteignant la capacité maximale de vaccination par jour, un seul centre mettrait des mois à vacciner les personnes de plus de 75 ans et les personnes dites vulnérables des villes riveraines ». Les maires de Chevilly-Larue, Fresnes, et Rungis n'ont depuis de cesse de réitérer leur disponibilité pour organiser l'ouverture d'un centre supplémentaire. Face à cette situation, généralisée dans toute l'Île-de-France, 20 maires du Val-de-Marne, parmi lesquels Stéphanie Daumin, et de l'Essonne ainsi que Christian Favier, président du Conseil départemental du Val-de-Marne, ont lancé une pétition dans laquelle ils appellent à « une stratégie de vaccination locale et équitable ». Dans la tribune conjointement signée qui accompagne cette pétition, ils dénoncent « l'opacité des critères d'ouverture de nouveaux

centres et la pénurie des doses de vaccins » et réclament « un maillage plus fin des territoires, une sectorisation claire des centres de vaccination et la possibilité d'aider nos anciens à accéder facilement au vaccin ». Sur ce dernier point, rappelons que les personnes âgées ou à mobilité réduite peuvent faire appel au service municipal de transport à la demande. *

Géraldine Kornblum

Retrouvez la pétition sur le site www.ville-chevilly-larue.fr

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Les personnes autorisées à se faire vacciner doivent préalablement se pré-inscrire en ligne (aucun rendez-vous ne sera pris sur place). Pour prendre rendez-vous au centre de vaccination de L'Haÿ-les-Roses, la pré-inscription peut se faire directement via le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr), rubrique Actualités. Vous y trouverez également des informations sur les autres centres de vaccination. *



RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

Ça coule de source



Depuis le 1^{er} janvier, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est devenu l'autorité organisatrice de la gestion de l'eau potable sur le territoire de Chevilly-Larue et de huit autres communes. Cette situation est le fruit d'un long travail d'études menées depuis 2016 visant à se réapproprier ce bien commun et donnera lieu cette année à une concertation avec les habitants des villes concernées pour décider du mode de gestion pour les prochaines années : réintégrer le Sedif ou créer une régie publique de proximité.

VERS LA
CRÉATION
D'UNE RÉGIE
PUBLIQUE

DÉFENDRE
L'INTÉRÊT
DES USAGERS

UNE GESTION
PUBLIQUE
ET CITOYENNE

DES
EXEMPLES
À SUIVRE

La responsabilité en matière d'eau potable a été transférée des communes aux Établissements publics territoriaux (EPT) en 2015 par la loi NOTRe (Nouvelle organisation des territoires de la République). Ce transfert a entraîné la possibilité pour les EPT de ne pas ré-adhérer au syndicat qui gère historiquement cette compétence pour le compte des communes, le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) et d'étudier des modes de gestion alternatifs plus directs. →

Sujet essentiel pour l'avenir des communes et des citoyens, la gestion de l'eau potable sera au cœur d'une concertation avec les Chevillais dans les prochains mois.



ce ?



**LE SEDIF,
UN ACTEUR
HISTORIQUE**

C'est en 1923 que le Syndicat intercommunal des eaux d'Île-de-France (Sedif) a vu le jour. Celui-ci gère le service public de l'eau potable pour le compte de 151 communes de la région parisienne. Il supervise ainsi la production et la distribution d'un immense réseau d'eau potable qui dessert 4,6 millions d'usagers répartis sur sept départements. Le Sedif est présidé depuis 1983 par André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, et administré par un comité syndical constitué d'élus des communes et intercommunalités membres. Depuis sa création, le Sedif fait appel à la société Veolia (autrefois nommée Compagnie générale des eaux puis Vivendi) pour gérer l'ensemble du service de l'eau : de la production à la facturation en passant par la distribution. Le syndicat et l'opérateur Veolia Eau sont ainsi liés par une délégation de service public depuis le 1^{er} janvier 2011 et ce pour une durée de 12 ans. Les communes ayant fait le choix de ne pas renouveler leur adhésion au Sedif se fournissent jusqu'à la fin de ce contrat auprès de Veolia via l'Établissement public territorial qui a récupéré la compétence de l'eau. La mise en service d'une régie publique est donc prévue pour 2023.



L'eau consommée à Chevilly-Larue vient de l'usine du Sedif de Choisy-le-Roi qui produit en moyenne 313 000 m³ par jour pour près de deux millions d'habitants. Issue de la Seine, cette eau est désinfectée afin d'assurer sa qualité et sa conservation.

→ Chevilly-Larue et huit communes de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Arcueil, Ivry-sur-Seine, Orly, Cachan, Vitry-sur-Seine et Fresnes) ont saisi cette opportunité historique afin d'évaluer l'intérêt de créer une régie publique de l'eau sur leur territoire pour soustraire ce bien commun de la sphère marchande, en maîtriser les coûts et mener des politiques plus vertueuses sur le plan écologique. Les études menées ont démontré que plusieurs scénarios de sortie du Sedif étaient envisageables. Si ce dernier plaide pour la création d'un réseau de canalisations alternatif, nécessitant de nombreux travaux et d'importants coûts, les études juridiques permettent de défendre un scénario de déconnexion plus souple et moins coûteux. Une négociation serait donc à mener pour répartir le réseau. Convaincus que la création d'une régie publique de proximité est une alternative

intéressante sur le plan économique et environnemental, mais soucieux de solliciter l'avis des habitants pour prendre une décision aussi importante, les maires des neuf communes s'accordent pour mener une concertation dans les prochains mois qui pourrait prendre la forme d'un référendum local. Les maires ont également sollicité le Sedif pour qu'il leur accorde un délai supplémentaire dans la gestion de l'eau potable qu'il assurait encore jusqu'au 31 décembre dernier, afin de prendre le temps de la concertation avec la certitude de pouvoir ré-adhérer au Sedif en cas de refus par les habitants du scénario de régie publique. Le syndicat a refusé ce délai, en dépit des retards dus à la pandémie, et c'est désormais l'EPT qui assure la responsabilité du contrat de délégation de service public avec Véolia en direct, jusqu'à son échéance en 2022.



CONSEIL MUNICIPAL UN VŒU RÉAFFIRMANT L'ATTACHEMENT AU PRINCIPE DE LA RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

Lors de la séance du 3 décembre dernier, le Conseil municipal a voté un vœu afin de réaffirmer son attachement au principe de la régie publique de l'eau et de s'engager à mettre en place un référendum local pour concerter les citoyens sur ce sujet. Un sujet qui comporte une dimension technique importante et sera donc l'objet d'un temps d'explication nécessaire afin d'en appréhender les différents enjeux. Ce vœu fait également état de la demande maintes fois formulée par les communes de disposer d'une prorogation du contrat qui les lie avec le Sedif afin de mener cette concertation dans de bonnes conditions. ✨

Les élus municipaux ont voté un vœu réaffirmant l'attachement au principe de la régie publique de l'eau avec 29 voix pour et 4 abstentions.

“
Le service de l'eau en région parisienne est assuré par Veolia. Cette multinationale jouit d'un quasi-monopole et applique à l'or bleu une logique de rentabilité et de profit.”

« Cela n'implique aucun changement en terme de coût pour les Chevillais et de travaux » clarifie Sylvain Mailler, conseiller municipal missionné à la Gestion de l'eau. « Nous allons désormais impliquer et consulter les Chevillais à travers une grande concertation autour de cette question pour qu'ils soient partie prenante de cet enjeu majeur pour notre avenir ».

La défense de l'intérêt général

Depuis le milieu du XIX^e siècle, le service de l'eau en région parisienne est assuré par la Compagnie générale des Eaux, un acteur privé devenu depuis Veolia. Cette multinationale, liée au Sedif par un contrat de délégation de service public, jouit d'un quasi-monopole et applique à l'or bleu une logique de rentabilité et de profit. →

« Développer une tarification sociale plus juste, solidaire et écologique »



L'eau est un bien commun indispensable à notre vie qui doit être maîtrisé par la puissance publique et non soumis à des intérêts privés. L'orientation que nous souhaitons prendre ne relève pas d'une position de principe mais d'un choix au bénéfice des Chevillais afin de maîtriser les coûts des factures. C'est l'occasion de développer une tarification sociale plus juste, solidaire et écologique qui ne pénalise pas les usagers les moins aisés comme c'est le cas actuellement. Une partie du coût payé par chaque usager, actuellement utilisé pour rémunérer des actionnaires, servira à financer des investissements au bénéfice de tous. De nombreuses villes et des métropoles de tous les bords politiques ont déjà fait le choix de la régie publique. Nous invitons tous les Chevillais à une concertation pour dessiner les contours de ce grand projet d'avenir.

Sylvain Mailler, conseiller municipal missionné à la Gestion de l'eau

**ASSAINISSEMENT
UN RÉSEAU
EN SÉPARATIF**

Compétence désormais transférée à l'Établissement public territorial, l'assainissement consiste à recueillir les eaux usées afin de les traiter dans les stations d'épuration. Depuis 1989, la commune a commencé à passer son réseau d'assainissement en séparatif, ce qui revient à séparer les eaux de pluie des eaux usées. Ce système plus écologique contribue ainsi à limiter le volume d'eau arrivant dans les stations d'épuration. En effet, les eaux pluviales, bien que non potables, n'ont pas besoin d'être traitées. Environ 2/3 du réseau d'assainissement de la commune est en séparatif. Engagé dans la même politique, le Département étudie actuellement la mise en séparatif du réseau de la rue Paul Hochart. ✱



Des travaux d'assainissement ont notamment eu lieu dans le cadre de la réfection de la rue de Verdun en 2016.

**CHIFFRES
C L E F S**

2,1 MILLIARDS :

Le nombre de personnes dans le monde qui n'ont toujours pas accès à l'eau potable et à un système d'assainissement, d'après un rapport de l'ONU de 2019. 263 conflits liés à l'eau ont été recensés entre 2010 et 2018 contre 94 entre 2000 et 2009.

1 319 531 M³

Le volume d'eau consommé en 2017 sur la ville de Chevilly-Larue d'après le Sedif. La commune comptait alors 37 km de canalisations pour acheminer l'eau auprès de 19 269 usagers. La consommation moyenne d'eau en France s'élève à 150 litres par jour et par personne.

4,27 €. Le tarif du m³ d'eau potable TTC payé par les usagers chevillais au 4^e trimestre 2020. La part de la production et distribution de l'eau revient à 1,30 € et la collecte et le traitement des eaux usées à 1,97 €.

→ L'objectif de Chevilly-Larue est donc de privilégier l'intérêt des usagers concernant l'accès à un produit de toute première nécessité au détriment de la spéculation et de la rémunération des actionnaires. En position de force durant des décennies, Veolia et le Sedif ont fait l'objet de remarques concernant l'opacité de leur gestion. En 2017, un rapport de la Chambre régionale des comptes pointait les dérives du syndicat et de son prestataire. « La chambre constate que la rémunération de Vedif (NDLR : Veolia Eau D'Île-de-France, filiale de Veolia) s'éloigne d'année en année de l'équilibre économique qui a présidé à la signature du contrat entre les parties en 2010. En effet, malgré de nombreuses clauses contractuelles protectrices des intérêts du syndicat, ainsi que la mise en place d'un système de rémunération complexe et d'un pilotage resserré et exigeant de la part du



« En position de force durant des décennies, Veolia et le Sedif ont fait l'objet de remarques concernant l'opacité de leur gestion, pointant les dérives du syndicat et de son prestataire. »



2 QUESTIONS À JEAN-CLAUDE OLIVA,

DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION COORDINATION EAU ÎLE-DE-FRANCE ET VICE-PRÉSIDENT DE L'EPT EST ENSEMBLE EN CHARGE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



Quel est le rôle de l'association Coordination eau Île-de-France ?

L'association a été créée il y a plus de 10 ans au moment où le Sedif a pris la décision de renouveler son contrat avec Veolia

plutôt que de s'orienter vers une régie publique. L'objectif premier était de placer les citoyens au centre de la gestion de l'eau et de leur permettre d'influer sur cette question. L'association a notamment mené le combat contre les coupures d'eau pratiquées par les géants du secteur en cas d'impayés. Une bataille que nous avons gagnée. Nous menons également un travail autour de la préservation du cycle de l'eau, un enjeu majeur pour lutter contre le réchauffement climatique et les épisodes météorologiques extrêmes. Favoriser l'évaporation engendre de futures précipitations et l'infiltration de l'eau dans le sol est nécessaire pour recharger les nappes phréatiques. C'est un cercle vertueux car plus le sol est humide, plus il est capable d'absorber l'eau.

Plusieurs villes de l'EPT Est Ensemble sont engagées dans la même démarche que Chevilly-Larue en faveur d'une régie publique. Pouvez-vous faire un point sur la situation ?

Le Territoire Est Ensemble prépare actuellement les conditions d'une mise en place d'une régie publique de l'eau pour les communes qui le souhaiteront. Un bras-de-fer est engagé par le Sedif pour nous empêcher de partir. Le syndicat défend une déconnexion physique du réseau de canalisations en invoquant des raisons sanitaires. C'est un véritable non-sens et une option qui entraînerait des investissements très conséquents et de nombreux chantiers. Pourtant, toutes les conditions sanitaires et juridiques sont réunies pour que différents acteurs puissent disposer du même réseau. Par ailleurs, nous souhaitons mettre en place une gestion publique et citoyenne de la politique de l'eau. La tarification actuelle est basée sur un système qui n'est pas juste et qui pénalise les plus petits consommateurs. Nous souhaitons au contraire mettre en place une tarification différenciée entre les usages domestiques et commerciaux qui sera plus avantageuse, progressive et solidaire.

Sedif, les coûts liés à la délégation ont eu tendance à dérapier » est-il notamment indiqué dans la synthèse du rapport. Alors que la rémunération du délégataire devait se maintenir en-dessous de 7 M€ par an, celle-ci s'est avérée bien supérieure aux prévisions, dépassant même les 20 M€ par an à partir de 2014. Des chiffres qui illustrent les pratiques douteuses des géants de l'eau avec des répercussions directes sur les factures des usagers. Dès 2001, une mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale mettait en évidence le doublement du prix moyen de l'eau en France entre 1990 et 1999.

Maîtriser les coûts

La sortie du Sedif est donc une opportunité pour maîtriser les coûts pour les usagers. Le syndicat s'est engagé dans une course à l'innovation technologique pour obtenir

l'eau la plus pure du monde en investissant 1 milliard d'€ dans un dispositif de filtration très énergivore appelé « osmose inverse », avec des répercussions importantes sur les factures des usagers. Par ailleurs, l'eau produite de cette manière serait totalement déminéralisée et ne serait donc pas consommable en l'état. Il faudrait alors la traiter en la mélangeant avec de l'eau contenant des minéraux. « *L'utilité de ce procédé pour les usagers est douteuse* » estime Sylvain Mailler. « *L'eau qui coule actuellement au robinet des Chevillais respecte toutes les normes sanitaires et est de bonne qualité. La technique d'osmose que le Sedif souhaite développer est un véritable non-sens écologique puisqu'une partie de l'eau prélevée se trouve ainsi polluée et devra être rejetée dans la Seine.* » →



DES EXEMPLES SUR LESQUELS S'APPUYER

Depuis le début des années 2000, des communes de toute la France et de différentes sensibilités politiques ont souhaité se réapproprier la gestion de l'eau par le biais d'une régie publique. C'est le cas de grandes métropoles telles que Grenoble (2000), Paris (2009), Nice et Rennes (2015), mais aussi de nombreuses villes rurales. En région parisienne, la communauté d'agglomération Les lacs de l'Essonne (Viry-Châtillon et Grigny) a bataillé pour sortir du Sedif. Elle a finalement fondé un syndicat de production d'eau potable et une régie de distribution qui fourniront de l'eau à près de 250 000 personnes dès 2022. Ce vaste élan en faveur de la régie publique, plébiscité par les citoyens, ne cesse de progresser. La part de la population bénéficiant d'une gestion publique de l'eau est ainsi passée de 21 % en 2000 à 40 % en 2016. Et les usagers y trouvent leur compte avec, en moyenne, une économie allant de 15 à 30 % sur leurs factures. Preuve de l'efficacité de la démarche : aucune collectivité passée en régie publique n'est revenue sur son choix.



CANALISATIONS : UN ENJEU AU CŒUR DE LA BATAILLE

L'eau produite par le Sedif est acheminée grâce à un immense réseau de 8 386 km de canalisations qui dessert la région Île-de-France. Le syndicat tente de dissuader les communes de créer une régie publique en laissant planer la menace d'une déconnexion physique du réseau. En résumé, le Sedif estime que les régies publiques doivent se doter de leur propre réseau, notamment pour les canalisations les plus importantes dites de transport, en invoquant un argument sanitaire. La création d'un réseau parallèle ne semble pas être une alternative crédible puisqu'elle entraînerait des travaux longs et coûteux qui ne semblent absolument pas nécessaires. D'autres solutions à l'étude n'impliqueraient pas de gros travaux et permettraient à la régie publique d'utiliser le réseau déjà existant. Dans un rapport de 2016, le Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (service dépendant du Ministère de la Transition écologique) recommande d'ailleurs d'éviter les coûts inutiles de restructuration de réseaux et de favoriser les interconnexions et les mutualisations d'ouvrages.



C'est lors du Conseil de territoire du 27 novembre dernier que Stéphanie Daumin, la maire et 1^{re} vice-présidente de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, ainsi que les représentants de huit autres communes de l'EPT ont fait part de leur volonté de concerter leurs habitants sur la question de la gestion publique de l'eau.

Un fonctionnement démocratique et éthique

La reprise en main de la gestion de l'eau par le service public est également une question démocratique. Les Chevillais seront placés au centre de ce projet très prochainement grâce à une concertation menée à l'échelle des neuf communes concernées. En cas de création d'une régie publique au sein de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, ils deviendraient des acteurs à part entière de la gestion de l'eau. C'est ce que montre l'exemple de la régie publique Grand Paris Sud où des représentants d'associations de consommateurs et de comités de quartiers sont membres du conseil d'exploitation, participant ainsi aux prises de décisions. « *La régie publique répond à un enjeu démocratique et éthique* » témoigne Philippe Rio, maire de Grigny, ville qui a

intégré la régie publique en 2019. « *Le service public assure la transparence de la formation des prix et des tarifs de l'eau. Les régies n'ont pas vocation à faire des bénéficiaires, ce qui nous différencie des grands groupes industriels, et permettent aux citoyens de se réapproprier un bien commun* ».

La création d'une régie publique de l'eau engendrerait d'importantes négociations avec le Sedif concernant les modalités de déconnexion des réseaux et d'approvisionnement en eau. Le Préfet de Région, qui a déjà été sollicité par les maires concernés, jouera un rôle important en cas de désaccords sur les termes de la séparation. L'ensemble de ces enjeux seront explicités lors de la concertation avec les habitants afin que la décision soit prise de la manière la plus éclairée possible. ✨

Hugo Derriennic

PUB



Depuis trois ans, les élèves du lycée Pauline Roland, accompagnés de professeurs, réalisent un journal semestriel qui donne à voir leurs perceptions du monde qui les entoure. Du travail d'investigation à la mise en page, en passant par l'écriture et l'iconographie, les apprentis reporters sont impliqués de A à Z dans la conception de ce projet collectif propice à l'expression, l'autonomie et l'ouverture.

Faire un journal, c'est un travail d'équipe, composée d'élèves et de professeurs investis. Celui du lycée est tiré à environ 200 exemplaires distribués dans l'établissement et dans la librairie parisienne La lucarne de l'écrivain. Son prix de vente est libre et responsable afin de le rendre accessible au plus grand nombre.



C'est en autonomie que les élèves discutent des choix éditoriaux.



Dernières corrections des articles avant le bouclage du journal.

Journal du lycée

Le monde vu à travers l'œil des lycéens

« L NOUS FAUT une photo de Une qui colle avec le thème de notre dossier sur l'évasion. Vous avez des idées d'illustration ? »

La question de Marine, co-rédactrice en chef du journal, entraîne un moment de réflexion collective. Le comité de rédaction échange tout au long de la séance pour choisir les dernières photos et les titres qui accompagnent les articles. Fonctionnement démocratique oblige, chacun apporte ses idées et avance ses arguments avant que les décisions ne soient soumises au vote.

Ils sont une vingtaine d'élèves à travailler sur le 5ème numéro du journal du lycée et le bouclage arrive déjà à grands pas. Les journalistes en herbe se réunissent tous les jeudis dans leur local situé dans le CDI de l'établissement pour peaufiner leurs articles et traquer les dernières coquilles, sous la supervision de Jean-Baptiste Lebert, professeur de Français devenu secrétaire de rédaction pour l'occasion.

Un vecteur d'expression et d'information pour les élèves

Le Journal Pauline Roland offre aux élèves une véritable tribune d'expression et leur permet d'aborder toutes sortes de sujets. « Nous avons construit le chemin de fer de manière collaborative. Les journalistes font des propositions en fonction de l'actualité et de leurs envies » soulignent les deux co-rédactrices en chef. Haïda et Pape-Henri ont ainsi souhaité transmettre leur intérêt pour les jeux vidéo et traiter ce sujet sous un angle positif. Passionnée par l'art, Charlène a quant à elle disserté de son utilité en cette période de crise sanitaire. « Le journal permet de faire passer des messages et d'inciter les élèves à réfléchir par eux-mêmes à ce qui les entoure sans tomber dans le piège de la désinformation » estime Cathie, qui a abordé dans son article des enjeux écologiques avec l'objectif « d'éveiller les consciences ».

À la suite de polémiques autour des violences policières, Mehdi s'est penché sur ce thème épineux en essayant d'être le plus objectif possible. Il s'est longuement documenté et est même

parvenu à interroger un policier pour alimenter son investigation. « Toutes ces recherches prennent du temps mais c'est un travail passionnant » explique ce féru d'écriture et de photographie. « En plus tout le monde est solidaire : on travaille vraiment ensemble, on se donne des conseils et des avis ».

Cela fait maintenant trois ans que le journal du lycée a vu le jour. Impulsé par Mohamed et Sarah, premiers rédacteurs en chef qui ont depuis quitté l'établissement, il a pris au fil des numéros une nouvelle dimension. « L'objectif a été d'autonomiser les élèves et de placer la direction du journal dans leurs mains, jusqu'au travail de maquette, pour perpétuer le projet année après année » souligne Fabien Mellado, professeur d'histoire-géographie et référent du journal. Dès ce mois de février, la rédaction va se lancer dans l'élaboration d'un prochain numéro, continuant ainsi d'insuffler une dynamique de réflexion, de collaboration et de transmission dans le lycée et bien au-delà... ✨

Hugo Derriennic

PROFIL!

En novembre prochain Daria soufflera ses cent bougies. L'occasion de lui demander son secret anti-âge : « *L'amour, l'amitié et surtout, le partage !* ».



À 99 ans, Daria Crochet, née Laval, a traversé la Troisième, la Quatrième et la Cinquième République au cours desquelles se sont succédés Raymond Poincaré, Paul Deschanel, Alexandre Millerand, Gaston et Paul Doumergue, Albert Lebrun, Vincent Auriol, René Coty, Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron. Mère, grand-mère et arrière-grand-mère, elle a partagé quarante-cinq ans d'amour près de son mari Robert Crochet. Veuve depuis trente-cinq ans, Daria n'a jamais souhaité refaire sa vie, mais elle a su lui donner un nouveau sens en profitant des nombreuses activités proposées au foyer Gabriel Chauvet. Elle est aujourd'hui la première Chevillaise à avoir été vaccinée contre la Covid-19.

DARIA CROCHET

Bientôt un siècle...

Trois ans après la première guerre mondiale, Daria voit le jour à Rignac (Aveyron) le 17 novembre 1921. Elle grandit dans les grands espaces de cette Occitanie traversée de paysages vallonnés, parfois insolites ou encaissés qui marqueront pour toujours son goût pour la nature et la grande randonnée. Son père, charron de métier, construisait et réparait tous les véhicules attelés pendant que sa mère s'occupait des cinq enfants au foyer. « Elle aimait la littérature russe et c'est en lisant *Anna Karénine* de Tolstoï que le prénom de Daria l'a inspirée et qu'elle me l'a donné ». Après une première partie d'enfance passée dans l'Aveyron, notre Daria part avec sa famille s'installer à Vinon, petite commune au sud de Sancerre. « Blessé de guerre, mon père ne pouvant plus exercer son métier est devenu facteur, raison pour laquelle nous avons déménagé ». En repensant à ses jeunes années dans le Cher, Daria revoit le chemin bucolique qu'elle suivait à 14 ans quand elle s'en allait chercher le lait et qu'à mi-parcours un timide jeune homme de 16 ans nommé Robert la rejoignait en lui disant en silence tout son amour. Comme si c'était hier, elle se souvient avoir été à 16 ans femme de chambre au château de Vaufreland à Vinon, n'a pas non plus oublié le premier baiser qu'elle

et Robert se sont donnés, pas plus que ce jour de janvier 1942 où sept ans après leur rencontre, ils se sont mariés. « *Malgré la guerre, fous de joie nous nous sommes installés dans un modeste deux pièces à Paris. Puis, Robert est entré à la Société nationale des chemins de fer français et dans la foulée Christiane notre fille est née* ». Si Daria et Robert nagent dans le bonheur, le manque de nourriture qui sévit dans la capitale les oblige cependant à se séparer de leur nourrisson qu'ils envoient chez sa grand-mère dans le Sancerrois. En espérant l'armistice, et dans l'attente que les hommes, les femmes et le pays se reconstruisent, Daria et Robert verront passer huit longues années avant de revivre avec leur fille. En 1943, reçue au concours, Daria entre au Centre de chèques postaux. Elle y accomplit trente-huit ans de carrière et prend sa retraite à 60 ans, âge légal de départ à taux plein en 1981. « *Nous travaillions tous deux sur Paris quand nous sommes venus en 1965 nous installer à Chevilly-Larue. Et nous avons continué de mener une vie simple car le seul fait d'être ensemble nous suffisait* ». Tous deux à la retraite en 1981, M. et Mme Crochet profitent de cette première année de repos bien mérité quand, début 1982, le cancer s'attaque à Robert. « *Nous avons lutté quatre ans contre ce nouvel ennemi* ». Mais au bout, Daria verra celui qui est tout pour elle, emporté par la maladie. Veuve à

65 ans mais femme d'un seul homme, elle va retrouver peu à peu la force de donner un nouveau sens à sa vie. « *Pour ne plus rester ni manger seule, je suis allée voir ce qu'il se passait au foyer Gabriel Chauvet, lieu où sont organisées de nombreuses activités pour les retraités* ». Un endroit chaleureux où Daria ne tarde pas à se faire des amies. Une "deuxième maison" qui bientôt, lui permet de reprendre goût à la vie. « *Grâce à l'Amicale des seniors, l'association des retraités de Chevilly-Larue et l'UNRPA, Union nationale des retraités et des personnes âgées, nous avons fait de nombreuses sorties culturelles et voyagé dans le monde entier !* » Si Daria parle au passé, c'est qu'en ces temps de Covid-19, le foyer est fermé. « *Avant je m'y rendais tous les jours pour déjeuner, jouer au Scrabble, faire des crêpes ou encore danser. Maintenant, comme beaucoup, nous souffrons d'isolement, mais j'ai de la chance car ma fille, mes petits-enfants et arrière-petits-enfants s'occupent bien de moi* ». C'est pour les rassurer que Daria s'est fait vacciner en janvier ; son âge a fait qu'elle a été la première Chevillaise. En novembre prochain Daria soufflera ses cent bougies, l'occasion de lui demander son secret anti-âge : « *L'amour, l'amitié et surtout, le partage !* » *

Florence Bédouet

LA CULTURE CONFINÉE

Toujours contrainte par les décisions gouvernementales de garder leurs portes closes, les structures culturelles ne sont pas en mesure de proposer leurs programmations habituelles au public. Néanmoins certaines réussissent, lorsque cela est possible, à décliner leurs événements en ligne. Rendez-vous sur les sites de chacune d'entre elles pour découvrir comment continuer à se cultiver depuis son canapé.

- www.mediatheque.ville-chevilly-larue.fr
- www.theatrechevilly-larue.fr
- www.lamaisonduconte.com
- Maison des arts plastiques Rosa Bonheur : 01 56 34 08 37.

CONSERVATOIRE OUVERT

Avis aux parents qui ne le sauraient pas déjà, le conservatoire est bien ouvert. Les cours individuels de musique ainsi que les cours de danse, bien que collectifs mais en petite jauge, sont parfaitement assurés pour tous les élèves mineurs et pour les adultes inscrits en 3^e cycle. Seuls les cours de solfège, de chant, de chorale et d'orchestre n'ont pas lieu. Les cours ont lieu même au-delà de 18h.

CONCERT CANTINE ÇA SWINGUE À LA CANTINE

Les professeurs du conservatoire ont ambienté la cantine de l'école élémentaire Pierre et Marie Curie. Une initiative qui va se décliner dans toutes les écoles.

Les professeurs du conservatoire se sont invités à la cantine vendredi 15 janvier pour un concert en deux services, aussi impromptu que réjouissant. Puisqu'il est interdit de se rassembler dans des salles fermées, ce sont les portes de l'école Pierre et Marie Curie qui se sont ouvertes pour contrecarrer la distanciation culturelle. Une initiative qui est appelée



Quand la musique s'invite à table, on en redemande !

à se renouveler dans toutes les écoles mais aussi dans les collèges et au lycée, parfois à la cantine mais aussi sur le temps scolaire, sous forme de séances de découverte à l'issue desquelles les enfants pourront échanger avec les musiciens. « *Il s'agissait d'un galop d'essai* » confirme Dominique Guiguet, l'ancien directeur du conservatoire qui tenait le clavier, accompagné de Géraldo

Barbosa à la trompette, de Pascal Vittoriani à la batterie et de Guillaume Beaulieu, nouveau directeur du conservatoire, à la flûte à bec. Les élèves se sont restaurés aux sons d'extraits musicaux de films, de dessins animés et de variétés. La performance s'est achevée sur un « *joyeux anniversaire* » souhaité en musique et en chœur à un élève de CP. ✨ **Sylvia Maurice**

L'ENVOL DU LABO

MAISON DU CONTE, LE LABO A PRIS SON ENVOL

Sans public, les conteurs du Labo ont pu présenter le fruit de leur travail devant des professionnels. Une bouffée d'air dans un monde culturel confiné.

Opération charme réussie pour les 17 conteurs du Labo de la Maison du Conte qui se sont produits devant une trentaine de professionnels à chaque fois, les 15 et 16 janvier derniers. « *Nous avons également pu prouver que nous pouvons mener à bien des représentations dans les contraintes sanitaires extrêmes qui nous sont imposées* », souligne Valérie Briffod, la co-directrice de la Maison du Conte. Ce passage sur scène dans le cadre d'un spectacle de 2h30, vient conclure une formation d'un an qui a permis à ces jeunes conteurs de mettre en visibilité et de partager leur travail notamment avec des structures partenaires de Chevilly-Larue. Ils ont fait découvrir ou redécouvrir



L'Envol du Labo, un instant de poésie.

des histoires traditionnelles qu'ils ont su s'approprier, des histoires incroyables qui font ouvrir grands les oreilles et les yeux. Parce que « *quand les histoires traditionnelles sont travaillées du point de vue d'un artiste, elles ont*

toujours quelque chose à raconter ». La Maison du Conte permettra de nouveau à des artistes de s'exprimer devant des professionnels le 12 février. Vivement que le public chevillais puisse lui aussi en profiter ! ✨ **Sylvia Maurice**



Conservatoire de musique et de danse

Guillaume Beaulieu (à gauche) succède à Dominique Guiguet à la tête du conservatoire.

Dominique Guiguet, directeur du conservatoire de musique et de danse, transmet le flambeau à Guillaume Beaulieu. Professeur de flûte à bec, ce dernier s'inscrit dans la continuité d'une philosophie qui veut que la musique et la danse soient accessibles à tous.

DOMINIQUE GUIGUET / GUILLAUME BEAULIEU : UNE PASSATION DANS LA CONTINUITÉ

DOMINIQUE GUIGUET, l'emblématique directeur du conservatoire de musique et de danse, est à la retraite depuis le 31 décembre dernier. Et pourtant, il n'est pas rare de le croiser au détour d'un couloir du conservatoire. De fait, il a encore quelques projets à mener à bien, comme la projection vidéo dès que possible de la pièce *2084* composée par Alice Orpheus et faisant la corrélation entre musique classique et électro. Mais surtout, il a opté pour une passation en douceur entre lui et celui qui lui succède désormais à la direction de la structure, Guillaume Beaulieu. Professeur de flûte à bec depuis quatre ans au conservatoire, récemment distingué par un prix international, ce dernier s'inscrit dans la continuité de la dynamique insufflée par Dominique Guiguet, une politique audacieuse faisant le choix d'ouvrir le conservatoire à tous sans conditions, à toutes les musiques, à toutes les pratiques interdisciplinaires et en s'adaptant aux envies des enfants. « *Quand on respecte les demandes des enfants, ils ont moins de barrière, ils sont plus créatifs, plus enclins à*

respecter les codes », affirme celui qui a passé quarante-neuf ans dans ces murs, dont six ans en tant que directeur.

De par son expérience, et surtout sa vision novatrice de l'apprentissage de la musique et de la danse, Dominique Guiguet sait combien la tâche de directeur implique « *une capacité d'imagination à la mesure des aspirations des enfants, des besoins du terrain* ». Cela tombe bien, Guillaume Beaulieu, pour qui la transmission est une vocation, aime les challenges et a déjà des objectifs. « *Il faut qu'il y ait des enfants qui jouent, chantent partout. Il nous faut pour cela continuer à démythifier l'accès au conservatoire* ». En interne, il prévoit une réflexion pédagogique sur le contenu qui doit s'adapter au projet de l'élève. Les classes musicales continueront de se développer en élémentaire, avec pour objectif d'amener la musique et la danse à un nombre d'enfants toujours plus conséquent. Ainsi va se poursuivre cette dynamique qui fait le pouvoir d'attraction de ce conservatoire, un lieu où évoluent et s'expriment à l'envi de multiples talents tant côté élèves que professeurs. ✨

Sylvia Maurice



PHILHARMONIE VIRTUELLE...

Même si l'orchestre philharmonique ne peut actuellement se réunir – et on se souvient que pour la première fois de son histoire il a dû annuler son concert de la Sainte-Cécile – les musiciens n'ont pas pour autant rangé leur instrument. Ils continuent "virtuellement" leurs activités. Retrouvez les concerts en ligne et autres actualités sur le site (<https://orchestreaacsf.fr>), sur la page Facebook (Orchestre Philharmonique DeChevillyLarue) ou sur la chaîne Youtube de l'orchestre.

... ET MÉDIATHÈQUE EN LIGNE

Conformément aux directives sanitaires, la médiathèque a adapté ses horaires d'ouverture au public (fermeture à 18h du lundi au samedi) et a annulé tous ses rendez-vous de février. En contrepartie elle a décidé d'adapter le plus grand nombre possible de ses ateliers habituels en numérique. Le Café de Boris sur la rentrée littéraire d'hiver qui devait accueillir le journaliste et auteur Gérard Streiff n'a pu se tenir ? Qu'à cela ne tienne, la médiathèque l'a invité à présenter sa sélection d'ouvrages en vidéo. Le tournage devrait avoir lieu mi-février à la médiathèque pour une mise en ligne quelques jours plus tard.

• **Toutes les vidéos de la médiathèque sont à retrouver sur la page Facebook et sur la chaîne Youtube de la structure.**



CHRONIQUES INTERACTIVES

Envie d'en savoir plus sur les chroniques mensuelles de la médiathèque publiées ci-contre dans la rubrique "Livres & médias" ? La médiathèque va désormais les proposer en version interactive mise en ligne via sa page Facebook et envoyée avec sa newsletter de février. Le petit truc en plus ? Chaque chronique sera accompagnée d'un lien vers une ressource complémentaire, que ce soit une interview, une vidéo ou un autre élément de nature à nourrir les esprits, éclairer sur le sujet et donner encore davantage envie de découvrir les ouvrages présentés. Avis aux curieux avides de s'enrichir.

LA PLAYLIST DES MÉDIATHÉCAIRES

Au fil des préparations de commandes d'ouvrages qui emplissent les rayonnages de la médiathèque, le trio de l'équipe Musique & Cinéma (Christine, Isabel et Gaël) écoutent beaucoup, beaucoup d'artistes. Et parfois les coups de cœur sont unanimes ! Retrouvez la playlist musicale des albums qu'ils ont aimés en 2020 sur la chaîne Youtube de la médiathèque. Il y en a pour tous les goûts ! Chacun des titres proposés est évidemment disponible "en vrai" à la médiathèque.

ROMANS À DÉCOUVRIR : SÉLECTION DE RENTRÉE LITTÉRAIRE D'HIVER

Cette rentrée littéraire d'hiver 2021 compte 493 romans, 1559 essais, documents, enquêtes et témoignages ! Parmi cet océan de publications, vos bibliothécaires ont repéré les romans ci-dessous.

ROMAN



CE GENRE DE PETITES CHOSES

1985, New Ross, Irlande : Bill Furlong découvre une jeune fille grelottante cachée dans la réserve à charbon du couvent. Que se passe-t-il derrière les murs de cette institution ? Des rumeurs circulent sur l'exploitation de jeunes filles-mères par les sœurs et la vente de leurs enfants illégitimes... L'homme va écouter son cœur... Un roman basé sur des faits réels.

DE **CLAIRE KEEGAN**, TRADUIT PAR **JACQUELINE ODIN** - ÉD. SABINE WESPIESER, 2020



LÀ OÙ NOUS DANSIONS

Détroit, 2013. Au milieu des usines, au gré des démolitions, au son de la Motown, vit une communauté ravagée par le racisme et la crise économique. Et deux flics : Ira et Sarah. Propulsez-vous avec eux dans un polar puissant, où il faudra suivre le cours de l'Histoire noire américaine, faire corps avec la ville et croiser Eleanor Roosevelt, Stevie Wonder et Marvin Gaye.

DE **JUDITH PERRIGNON** - ÉD. RIVAGES, 2020



LE BONHEUR EST AU FOND DU COULOIR À GAUCHE

Michel est au bord du gouffre : la femme de sa vie, rencontrée trois semaines auparavant, vient de le quitter. Grand dépressif et lecteur compulsif de Houellebecq, Michel se lance le défi de reconquérir Bérénice en 24 heures. Comment ? En appliquant à la lettre les conseils de livres de développement personnel ! Un récit drôle et loufoque.

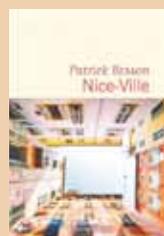
DE **WALTER MANNAERT** - ÉD. DARGAUD, 2019



LE GRAND JEU

Un vent de magie souffle sur la jetée de Brighton au cœur de l'été 1959. C'est dans le théâtre de cette station balnéaire anglaise que se produisent chaque soir Jack, Ronnie et Evie. La plume élégante de Graham Swift fait encore des merveilles dans ce roman poétique et réaliste sur l'Angleterre des « fifties ». Un hommage au monde du spectacle et de la magie.

DE **GRAHAM SWIFT** - ÉD. GALLIMARD, 2021



NICE-VILLE

« Nice des amours, des amitiés, des souvenirs, des lectures... » Véritable ode à la ville de Nice, l'auteur nous raconte sa ville, nous promène dans les lieux qu'il a fréquentés, les ruelles du vieux quartier, les restaurants et cinémas et qui le ramènent à plein de souvenirs.

DE **PATRICK BESSON** - ÉD. FLAMMARION, 2021



UN BREF INSTANT DE SPLENDEUR

Little Dog, fils battu, trop métisse, trop homosexuel, écrit à sa mère une lettre qu'elle ne saura pas lire car analphabète. Comment s'intégrer aux États-Unis et faire face à son héritage ? Poète primé, figure de la communauté LGBTQ+, Ocean Vuong choisit l'écriture pour ce roman autobiographique poignant, où plane l'ombre des traumatismes générationnels de la guerre du Vietnam.

D'**OCEAN VUONG**, ÉD. GALLIMARD, 2020

2^{NDE} PARTIE : 1807-2019

DU DOMAINE DE BEAULIEU AU COMPLEXE SPORTIF LILIAN THURAM, QUATRE SIÈCLES D'HISTOIRE

D'abord uniquement marqué par la présence d'une ferme, le Clos de Larue est devenu le coin des maraîchers, avant d'être occupé par des logements, des commerces, un lycée et un complexe sportif.

LORSQUE l'abbé Mérault vend en 1807 le clos de Beaulieu, le locataire est depuis 1799 le cultivateur Charles François Frotié (maire de 1800 à 1802). L'acquéreur est Pierre François Darblay, maître de la poste aux chevaux de Villejuif. Il revend ce bien en 1813 à la veuve de Claude Chevalier, cultivateur villejuifois. La propriété passe en 1841 à une fille de celle-ci, veuve Lebourlier, puis, en 1892, aux enfants Lebourlier. Durant cette période, le nom de "Beaulieu" est délaissé au profit de celui de "Clos de Larue" et la "maison bourgeoise" disparaît. La ferme demeure, habitée et exploitée par des locataires successifs. Une forge et un bistrot attenants y sont ouverts en 1831, tenus par la famille Vaché jusqu'en 1890, puis par Auguste Thouvenin jusqu'en 1911. Des maraîchers s'installent progressivement dans le Clos de Larue à partir de 1862, six à l'est de la ferme le long de la route départementale et un autre au nord, chacun restant longtemps locataire des héritiers Lebourlier avant de devenir propriétaire à des dates variées (le dernier a été vendu en 1959).

La ferme est achetée en 1920 par un couple d'agriculteurs de Larue, les Gabillot. Leur fille Louise y emménage en 1923 avec son mari, Auguste Pichard. Celui-ci y installe son commerce de paille en gros, fournisseur notamment de l'armée. L'exploitation agricole est arrêtée en 1929 à la mort du père de Louise. Héritière de la ferme, Louise la réaménage pour y louer des logements et des commerces : une boucherie dans l'ancienne forge et une boulangerie. Louise tient aussi une graineterie-cours des halles



Exploitation maraîchère de la famille Rameau, donnant sur la ruelle de L'Hay (rue Albert Schweitzer depuis 1966), vers 1900. Elle sera reprise par les Thiaux, puis par les Gauthier.

dans l'ancien bistrot. Prématurément veuf en 1935, Auguste Pichard a moins le sens des affaires que sa défunte épouse. Il ne s'adapte pas à la baisse de la demande de paille, fait des mauvaises affaires et s'endette. La propriété est saisie en 1938 au profit des créanciers principaux, les Chevallier, fournisseurs de paille demeurant à Avrainville (Essonne). Une menuiserie-ébénisterie s'installe à son tour dans la ferme. Le boulevard Jean Mermoz est ouvert en 1938. Il coupe en deux le Clos de Larue en longeant le côté est de la ferme, séparant du reste de leur exploitation le bâtiment en bordure habité par des maraîchers, Félix Bourdin (propriétaire depuis 1921) et son gendre Luc Montigny. Cela coûte la vie en 1961 à ce dernier, renversé par une voiture en traversant le boulevard pour se rendre dans son terrain en face. Son exploitation laisse alors la place à un lotissement pavillonnaire de 7 parcelles. En 1958, la ferme est devenue une copropriété. La même année, les héritiers Farlet (descendants des Lebourlier) vendent la plus grande partie du terrain derrière la ferme à la SCI Jean Mermoz, qui édifie une résidence de 100 logements livrés en 1961. La partie avec la maison de l'ancien maraîcher, Léon Gauthier, lui est vendue en 1959. Tous les immeubles le long de la route départementale sont démolis au début des années 1970; il ne reste de la ferme que les bâtiments arrière. Les commerces sont renouvelés



Façade de la ferme du Clos de Larue donnant sur la route départementale (cachée par le talus), au temps de la forge et du bistrot d'Auguste Thouvenin, vers 1900.

avec l'ouverture de la pharmacie de la Roseraie en 1964 et de la supérette des Lemestre en 1970 (fermée en 2019). Un office notarial (May, puis Brackman) est ouvert de 1981 à 2002 au niveau du rond-point. Le restaurant Au Riad de Marrakech lui succède en 2005, remplacé en 2019 par le Good meal coffee.

Les maraîchers cessent progressivement leur activité, les derniers à partir, en 1977, étant Henri Cocogne et son épouse Magdeleine ; les terrains sont expropriés en vue de la construction du lycée. En attendant, des terrains de sport provisoires y sont aménagés. Le lycée est ouvert le 5 septembre 2011, dénommé Pauline Roland le 29 mars 2012. Son inauguration a lieu le 19 novembre 2012, suivie par celle du complexe sportif voisin Lilian Thuram le 26 janvier 2013 et celle de l'internat du lycée le 3 octobre 2018.

Que de métamorphoses pour l'ancien Clos de Larue jadis domaine de Beaulieu ! *

Marc Ellenberger,
archiviste municipal honoraire.

LES GYMNASES À NOUVEAU FERMÉS



À l'heure où nous écrivons ces lignes, le couvre-feu à partir de 18h a été instauré sur l'ensemble du territoire français. Dans son allocution, le premier Ministre a également acté la fermeture de l'ensemble des gymnases et des équipements sportifs couverts pour (au moins) deux semaines. Cette mesure concerne également les activités scolaires et a peut-être été reconduite à l'heure actuelle. Les nombreuses disciplines d'intérieur ne peuvent donc plus être pratiquées. Une situation difficile à vivre pour les clubs et les sections qui s'étaient adaptés afin d'assurer le respect des consignes sanitaires. La piste d'athlétisme, les courts de tennis extérieurs et le terrain de foot du parc des sports restent accessibles (sauf reconfinement). Les archers peuvent également s'exercer sur le pas de tir extérieur du gymnase Pasteur. Toutes ces installations ferment dès 17h30 afin de permettre aux pratiquants de rentrer chez eux avant 18h.

VENDÉE GLOBE

LES MOUSSAILLONS CHEVILLAIS PRENNENT LE LARGE

À l'initiative de l'institutrice Aurélie Tran, des élèves de l'école Pierre et Marie Curie participent à un vaste projet éducatif et solidaire autour de la course du Vendée Globe. Tous à bord !

DEPUIS le départ du Vendée Globe, les élèves de CM2 de la classe d'Aurélien Tran à l'école Pierre et Marie Curie sont sur le pont. Tous les matins, ils se connectent sur le site de la célèbre course de voile pour suivre l'avancée des skippeurs dans leur périple autour du monde. Chaque élève a tiré au sort deux navigateurs et c'est une véritable course dans la classe qui s'est mise en place avec des enfants qui se prennent au jeu. « Cinq classes de l'école sont impliquées dans le projet » explique Aurélien Tran, leur institutrice



Dans le cadre de leur projet autour du Vendée Globe, les élèves ont notamment réalisé des maquettes du bateau de Samantha Davies, dont ils suivent le parcours avec attention.

très investie. « Il y a derrière une visée pédagogique car on peut le décliner sur plusieurs matières : la géographie, l'histoire, la littérature ou les arts plastiques ». Cette initiative est également tournée autour de la solidarité. Les élèves suivent avec une attention particulière le parcours de Samantha Davies

sur son bateau Initiatives Cœur. La skippeuse anglaise navigue en soutenant l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui permet à des enfants issus de pays en développement d'être opérés en France. Plus de 600 000 € ont déjà été récoltés grâce à cette belle opération !
* **Hugo Derriennic**

FOOTBALL REPRISE (DE VOLÉE) GAGNANTE

Les footballeurs de l'Élan ont pu reprendre le chemin de l'entraînement dès le mois de décembre grâce à la mobilisation des membres du club.

C'EST DANS la bonne humeur et la joie que les footballeurs en herbe ont retrouvé leur terrain du parc des sports et leurs camarades de jeu. De la section "baby foot" jusqu'aux U16, ils sont des centaines à avoir repris l'entraînement avec l'Élan foot. La section s'est organisée pour permettre à chaque catégorie de bénéficier d'un créneau par semaine. Avec la mise en place du couvre-feu



Enfin de retour sur le terrain !

à 18h, les séances ont toutes été réparties entre le mercredi, le samedi et le dimanche. Des dispositions ont été prises pour respecter le protocole sanitaire : port du masque jusqu'à la pratique, vestiaires non accessibles et distanciation respectée. « Nous avons aussi adapté les exercices pour

éviter les duels et les contacts en nous concentrant sur le travail technique » précise Éric Laplanche, vice-président de la section. Si le football présente l'avantage de se pratiquer en plein air, le club a tout de même subi l'impact de la crise sanitaire et a déjà perdu près de 30 % de licenciés. * **H.D**



Sports de combat

Dernière séance de taekwondo pour les enfants avant une nouvelle fermeture des gymnases en janvier.

Les jeunes karatékas, boxeurs, judokas ou taekwondoïstes ont pu reprendre leur activité favorite pendant quelques semaines entre décembre et janvier. Malheureusement, le couvre-feu est venu interrompre une nouvelle fois la progression de nos petits champions.

UNE SAISON À OUBLIER

LINA, ELIAS, DOUNIA, Alexis, Kawtar et leurs copains étaient impatients de pouvoir reprendre leurs cours de karaté avec le club Training Day. « Les entraînements nous manquaient vraiment, on essaie de s'exercer à la maison mais ce n'est pas la même chose et c'est plus compliqué de trouver la motivation » constataient-ils juste avant la nouvelle fermeture des gymnases. Du côté de la section judo de l'Élan, la déception est forte. Un protocole strict avait été mis en place pour garantir la sécurité sanitaire des pratiquants. « Les enfants venaient directement en kimono et les vestiaires restaient fermés, le port du masque était obligatoire jusqu'à l'entrée sur le tatami et nous désinfectons les pieds et les mains au début des cours puis l'ensemble des surfaces après l'entraînement » énumère Louis Dieng, président de la section. Malgré ces efforts, la dynamique est à nouveau interrompue avec de fortes conséquences : la section a déjà perdu une centaine de licenciés, soit 1/3 de ses effectifs.

Des entraînements à distance

Après plusieurs mois d'arrêt, les entraîneurs ont également identifié des difficultés dans la progression de leurs élèves. « Lors de la reprise, les enfants étaient clairement en manque de rythme. Mais après quelques semaines le retard accumulé était déjà rattrapé » souligne Jesse Van Thuyne, entraîneur de la section taekwondo de l'Élan. Afin de permettre aux membres du club de poursuivre sur cette voie, il propose des cours en visio sur zoom pour chaque catégorie (baby, enfants, ados et adultes) ainsi que des séances en extérieur le week-end en petits groupes pour les adultes et les grands ados. Spécialisé dans les disciplines de contact, le club CKT 94 a préféré privilégier les cours adultes cette année. Un choix sanitaire qui a contraint la section à se contenter de quelques séances en visio. « La situation est vraiment dramatique pour les acteurs du sport » conclut Cyril Leblanc, président de CKT 94 qui craint pour l'avenir de son club. **★ Hugo Derriennic**

LA PISCINE ELLE AUSSI FERMÉE

À l'instar des équipements sportifs d'intérieur, la piscine municipale était elle aussi fermée à partir de la mi-janvier pour une durée minimum de deux semaines. L'ensemble des activités de la piscine (bébé-nageurs, jardin aquatique, école de natation), les séances d'apprentissage des élèves des écoles de la ville et les entraînements des sections natation sportive et natation synchronisée étaient (et sont peut-être toujours) interrompus. Cette période d'arrêt va permettre de réaliser la vidange de la piscine ainsi que des travaux d'entretien.

LA VILLE VOUS AIDE À ACQUÉRIR UN VÉLO

Lors de la séance du 3 décembre dernier, le Conseil municipal a voté une subvention accordée pour les acheteurs d'un vélo (hors vélo à assistance électrique) pour tout vélo acheté à partir du 1^{er} janvier 2021. Cette aide équivaut à 20 % du prix d'un vélo neuf ou 30 % d'un vélo d'occasion dans la limite de 100 € par vélo et d'un vélo adulte et d'un vélo enfant par foyer et par an. Le formulaire pour bénéficier de cette aide est à retrouver sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr). Des aides pour acquérir un vélo à assistance électrique sont toujours distribuées par Île-de-France Mobilités.

Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

RENAUD ROUX • maire-adjoint, président du groupe Communistes et partenaires

Vaccination : que l'État nous laisse faire



Voilà maintenant près d'une année que nous vivons sous la menace permanente d'un virus qui a profondément modifié notre façon de vivre et qui nous a éloignés les uns des autres.

Alors qu'une solution se profile enfin avec le vaccin tant attendu, de graves problèmes d'organisation et de logistique semblent retarder cette campagne vaccinale.

Comment comprendre que dans un pays si développé comme la France, nous ayons connu successivement pénuries de masques, puis de blouses pour nos soignants, de tests PCR et maintenant de vaccins ?

Pendant que la campagne de vaccination française s'embourbe, des secteurs entiers de notre économie continuent de s'effondrer, engendrant autant de catastrophes humaines pour les salariés et leurs familles.

Le manque de transparence inquiète et plus le temps passe, moins les objectifs et les chiffres donnés par le gouvernement et l'ARS paraissent clairs.

L'implantation des centres de vaccination pose question, et dans ces villes, c'est encore les collectivités locales qui doivent gérer seules la pénurie de doses disponibles.

Si l'État n'est pas en mesure de tenir sa promesse et d'assurer une égalité d'accès à la vaccination, alors qu'il laisse aux communes, aux élus de terrain, le soin d'organiser des centres de vaccination, au plus près des populations. Mais dans ce cas, l'État doit s'engager à nous livrer les doses de vaccin nécessaires.

C'est la demande que notre maire, Stéphanie Daumin, a formulée avec les autres maires des communes avoisinantes (L'Haj-les-Roses, Fresnes et Rungis) pour enfin garantir l'accès au vaccin à tous, et en priorité aux personnes les plus fragiles. ✨

HADI ISSAHNANE • conseiller municipal, président du groupe Chevillais(es) et Insoumis(es)

L'effondrement de l'État rend la France impuissante ; Chevilly-Larue maintient son cap.



En 1983, notre maire d'alors, Guy Pettenati, et ses compagnons de route, poussaient cette idée saugrenue de nous chauffer l'hiver avec la chaleur de la terre. 37 ans plus tard, la géothermie nous évite l'émission de 36 000 tonnes de CO₂ chaque année pour notre planète, soit l'équivalent du rejet de 23 000 voitures en une année !

À l'heure où Stéphanie Daumin et nous avec elle, proposons de franchir le même cap afin de nous réapproprier la gestion de l'eau au niveau des communes, nous apprenons la déliquescence de cet instrument indispensable qu'est l'État.

Devenu incompetent dans l'essentiel, le pays qui a inventé le vaccin moderne est incapable de le fabriquer. En treize ans, les effectifs en recherche et développement de Sanofi ont diminué de moitié, passant de 6 000 à 3 000 postes. Le plan de vaccination a été confié à un cabinet privé à coups de millions avec les résultats que l'on sait.

La France Insoumise demande à ce que le vaccin passe sous licence libre : nous devons pouvoir le produire nous-même et l'État doit faire confiance aux élus locaux pour réussir la campagne de vaccination, à l'instar de notre maire qui a demandé publiquement au préfet, avec d'autres maires, des centres supplémentaires de vaccination.

Dans le même temps, l'État se surpasse dans la vente d'armes à des bourreaux et nous exportons notre savoir-faire policier à travers le monde. Les partisans de l'ordre et de la seule initiative privée doivent se regarder dans une glace. Ils ont lamentablement échoué. Nous sommes nus. Incapables de nous protéger et contraints à faire l'aumône auprès d'autres pays, tel est le sentiment de défaite qui domine.

Pour Chevilly-Larue et pour la France, nous ne nous y résignons pas ! ✨

PHILIPPE KOMOROWSKI • maire-adjoint, élu du groupe Écologiste et solidaire

À bicyclette !!!



La pratique du vélo a sensiblement augmenté au cours des dernières années et tout particulièrement avec la prise de conscience par les citoyens de la crise climatique. Ce n'est pas la seule raison, bien sûr, l'utilisation du vélo est aussi liée à la volonté de disposer d'une plus grande liberté de circulation et au souci de préserver sa santé. En 2020, la crise sanitaire a amplifié le phénomène, puisqu'à la conscience écologique se sont ajoutées les craintes liées

à l'utilisation des transports en commun. Nous avons constaté, à Chevilly-Larue, une nette augmentation des demandes d'aides à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE), notre soutien communal pouvant être complété par une aide de la Région. Cette dernière étant maintenue et connaissant un réel succès, la municipalité de

Chevilly-Larue a décidé de remplacer l'aide aux VAE par une aide à l'achat de vélos classiques de façon à proposer aux Chevillais une offre plus complète concernant ce mode de déplacement. Dans le même temps, nous élaborons à Chevilly-Larue un schéma directeur des liaisons douces qui aura pour objectif d'offrir plus de facilité et de sécurité à la pratique du vélo et à la marche à pied. Notre démarche s'inscrit dans la perspective de l'arrivée du métro sur notre territoire en 2024 qui, assurément, modifiera nos modes de déplacement permettant aux habitants de privilégier la bicyclette et la marche pour faire les courses, pratiquer un loisir ou se rendre au travail. En lien avec les communes voisines, nous essayons de répondre le plus favorablement possible aux attentes des citoyens sensibles aux questions liées au climat et à la santé. ✨

Faire du sport en temps de crise sanitaire



La période est difficile pour la pratique sportive frappée de plein fouet, comme de nombreuses activités du pays, par la crise sanitaire et les décisions en dents de scie prises par le gouvernement.

Les nouvelles mesures annoncées le 16 janvier ont momentanément suspendu toute activité dans les équipements sportifs couverts. La pratique sportive en extérieur est autorisée, pour les mineurs et pour les adultes, avec certaines restrictions dont celle de respecter les horaires du couvre-feu.

Il a fallu intégrer et surmonter un nouvel "inattendu" ; cela n'a pas été facile. Depuis

le début de la crise, l'ensemble des bénévoles et des éducateurs des clubs sportifs, le personnel du service des Sports de la municipalité ont travaillé ensemble pour trouver des solutions et donner accès aux installations sportives à un maximum de pratiquants, jeunes et adultes, dans le cadre de ce qui était autorisé. Leurs réponses immédiates et leur engagement sur le terrain ont apporté la preuve de leur sens du bien commun et de leur inventivité dans des conditions d'urgence et de contraintes sanitaires.

Nous les remercions de tout cœur. Leur mobilisation pour la continuité de l'activité sportive est essentielle pour les structures associatives sportives mais aussi les adhérents dans cette période troublée. ✨

À quand la signature ?



Vous avez certainement entendu parler de la **charte Anticor** lors des dernières élections municipales à Chevilly-Larue.

Deux des trois candidats en lice en mars 2020, dont Madame Daumin, se sont engagés à signer cette charte en cas de victoire à l'élection.

Mais que contient donc cette charte Anticor ?

Le premier article concerne la disponibilité du maire de la

commune :

Avoir un maire qui n'exerce ni mandat départemental, régional ou national, étant entendu qu'il n'effectuera pas plus de deux mandats consécutifs.

La maire de Chevilly-Larue ne peut donc pas être candidate à une nouvelle élection à moins de démissionner de son mandat de maire. Elle ne pourra en outre pas briguer à nouveau sa fonction de maire à la fin de la seconde mandature en 2026.

La décision de porter cet engagement dans un programme municipal est un acte fort qui

doit être respecté à la lettre. Tout manquement à cette parole donnée à nos concitoyens au moment de réclamer leur suffrage serait un grave reniement.

Nous voulons d'ailleurs qu'une cérémonie officielle de signature de cette charte soit organisée après le prochain Conseil municipal. **Ce serait un acte démocratique fort.**

Un autre article dispose que la maire doit s'engager à mettre en ligne le montant cumulé des indemnités perçues par chaque conseiller municipal.

Nous avons fait une demande en ce sens lors du Conseil municipal d'installation. Madame Daumin avait déclaré que l'information serait rendue publique dès la désignation de tous les élus dans les syndicats et organismes partenaires. Nous attendons toujours ces documents.

Les élus sont les dignes représentants du peuple. Ils ont devoir d'exemplarité en matière de respect des engagements.

yacine.ladjici@gmail.com - 06 33 56 68 94. ✨

De l'espoir ...



Depuis mars 2020, nous endurons, tout comme les autres pays, une crise sanitaire sans précédent. Cela a bouleversé le mode de vie de chacun d'entre nous.

L'État a pris des mesures sanitaires successives depuis cette date avec des décisions qui ont varié au fil du temps et entamé sa crédibilité, et qui ont reporté sur les communes une partie de ses responsabilités. Je fais référence notamment à la logistique humaine et matérielle entourant la première vague de vaccination de nos aînés et des personnes les plus vulnérables.

Aujourd'hui, la crise semble reprendre de nouveau et ce sont des espaces de liberté qui semblent se rétrécir. Les perspectives d'un retour à la normale semblent se rapprocher avec l'arrivée de la vaccination mais paraissent encore lointaines. En effet, à cette crise sanitaire s'ajoutent une crise économique et une crise sociale qui impactent notre société dans ses

profondeurs. Les faillites, le chômage ont atteint notre vie de tous les jours. Nous n'avons pas de visibilité sur l'avenir et à cette incertitude s'ajoute un climat d'inquiétude générale notamment avec l'arrivée sur notre territoire des variants du virus provenant d'Angleterre et d'Afrique du Sud.

Pendant toute cette période et encore aujourd'hui, à Chevilly-Larue l'administration communale, les associations, chacun d'entre nous, a, à son niveau, tenu bon et nous tenons ici à saluer l'engagement et la solidarité de tous. Nous appelons ici à maintenir la vigilance et la bienveillance de chacun car face à cette période très compliquée qui s'étend, la vulnérabilité se développe et prend des chemins pernicieux. En effet, nous parlons de vulnérabilité physique mais pas seulement ! Les sphères liées aux aspects psychologiques, financiers et sécuritaires ne sont pas à oublier. Dans l'espoir d'un retour au plus vite des jours meilleurs, restons solidaire et à l'écoute ! ✨

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 7 février

Pharmacie de la Peupleraie
38, boulevard Pasteur
Fresnes
01 46 66 05 22

Pharmacie des écoles

22, bis rue Jean Jaurès
Villejuif
01 46 77 61 22

Dimanche 14 février

Pharmacie du rugby
55, rue Paul Hochard
L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 48 02

Pharmacie Duong

65, rue du Moulin
de Saquet
Villejuif
01 47 26 15 00

Dimanche 21 février

Pharmacie du Moulin Vert

2, rue Maurice Coquelin
Vitry-sur-Seine
01 46 87 61 02

Pharmacie Akwa

15, rue du Docteur
Calmette
L'Haÿ-les-Roses
01 46 60 95 47

Dimanche 28 février

Pharmacie Dechamps
CC de la Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :

<http://www.ville-chevilly-larue.fr/> > **Rubrique Vos démarches et services**
> Santé et handicap > Pharmacies de garde

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 31 décembre

Naissances

- Kaylan Aslan
- Aissata Baradji
- Amir Bendaoud
- Mathys de Laune
- Théodore Goepfert
- Raphaël Kaisse
- Amine Lahyane
- Jade Lebreton
- Nathanaël Letailleur
- Aliyah N'Diaye Traoré
- Robin Ressegat

Décès

- Renée Beauvilain épouse Barrière
- Laure Carpentier

Mariages

- Eric Cherifi
- Roger Halna
- Yves Hamon
- Emilienne Jordil
- Germaine Jouan veuve Gantier
- Milan Jovanovic
- Brigitte Lartigue
- Paulette Lesage veuve Miart
- Anne Litor
- Choeung Pang
- Adrien Rémy
- Roland Ribièrre

Mariages

- Yuiko Noda et Fabien Ménard

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, RUE DU BÉARN).

PERMANENCES DU CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matins. 07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse (SMJ - 15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65).

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE AUTONOMIE 6 VOUS ACCUEILLE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc) tous les vendredis de 9h à 12h30 sur rendez-vous (www.valdemarne.fr ou 3919). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

L'ASSOCIATION NOUVELLES VOIES

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse. Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS ASSOCIATION DES RESIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (7, voie Rosa Parks) EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR (01 45 12 91 52).

PERMANENCES CNL SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e mercredis du mois de 17h30 à 19h

MAISON POUR TOUS - 7, VOIE ROSA PARKS

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

cnlsorb-saus94550@yohahoo.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

SANTÉ PRÉVENTION

Séances de vaccination gratuites

Avec le soutien de la Municipalité et du Département, la Croix-Rouge française et l'Agence régionale de santé ont mis en place des séances de vaccination pour tous, enfants (à partir de 6 ans) et adultes. Ces séances de vaccination sont gratuites (vaccins compris), sans rendez-vous, sans présentation de papiers d'identité. **Pas de vaccination contre la grippe ni contre la Covid-19.** Les détenteurs d'un carnet de vaccination sont invités à l'amener, à défaut un carnet neuf sera proposé.

* **Vaccinations gratuites lundi 15 février de 10h à 12h à la Maison pour tous (7, voie Rosa Parks). Renseignements au service Retraités-Santé-Handicap (01 45 60 18 97).**

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France a mis en place une permanence téléphonique bronchiolite jusqu'au 17 janvier. Des standardistes spécialisés vous délivreront toutes les informations nécessaires à la bonne prise en charge des nourrissons pendant la période d'épidémie de bronchiolite et vous communiqueront les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-end et jours fériés.

* **Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)**

* **Standard des médecins : 0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)**

* **www.reseau-bronchio.org**



HOMMAGE À YVONNE BOCHEUX, CHEVILLAISE DE CŒUR

Le 29 décembre dernier, nous apprenions le décès d'Yvonne

Bocheux (née Confalone) à l'âge de 94 ans. Figure bienveillante et appréciée du quartier Bretagne, elle fut pendant 42 ans un membre indispensable du personnel communal de Chevilly-Larue. C'est en 1944 qu'elle avait intégré l'administration en tant que sténodactylographe temporaire. Elle a gravi peu à peu les échelons jusqu'à devenir responsable des Ressources humaines à la fin de sa riche carrière. Chevillaise dans l'âme et dévouée au service public, elle prend sa retraite en 1986 avec le sentiment du devoir accompli et de nombreuses médailles pour les services rendus. « *Le maire de Chevilly-Larue que j'ai été a la tristesse de perdre avec toi une fonctionnaire exemplaire qui a consacré plus de 40 années de sa carrière professionnelle au bon fonctionnement du service public de la commune et pour le mieux vivre de ses habitants* » a témoigné Guy Pettenati dans un vibrant hommage.

Coquette, sportive et dynamique, Yvonne affectionnait le jardinage autant qu'elle aimait à donner de son temps, avec sa fille, auprès d'une association pour personnes malvoyantes. Chevillaise de cœur, c'est ici qu'elle s'était mariée avec Jean en 1949, un artisan serrurier de métier mais également artiste forgeron. Ensemble ils ont donné naissance à deux enfants, Régine et Jean, et profité de la vie avec leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. L'ensemble de la rédaction adresse à la famille d'Yvonne et à ses proches ses sincères condoléances.

DON DU SANG

Prochaine collecte le 12 février

La prochaine collecte de don du sang organisée par l'Établissement français du sang de Chevilly-Larue se tiendra le vendredi 12 février au sous-sol du théâtre André Malraux (102, avenue du Général de Gaulle) de 14h30 à 19h30. Pour donner votre sang, il suffit de prendre rendez-vous sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et de choisir l'horaire qui vous convient.

Renseignements : 01 43 50 95 12, www.donneursdesang94450.fr, contact@donneursdesang94450.fr ou facebook de ADSB de Chevilly-Larue.



OFFRES D'EMPLOI

La ville de Chevilly-Larue recrute

- Un(e) animateur(trice) Coup de pouce Cle (Club de lecture-écriture)
- Un(e) menuisier
- Un(e) responsable allotissement au sein de la restauration

Envoyer CV et lettre de motivation à : Madame la maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi. Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

HORAIRES LA POSTE COUVRE-FEU : HORAIRES DES BUREAUX DE POSTE

En application du couvre-feu à 18h entré en vigueur le 18 janvier, tous les bureaux de poste ferment leurs portes à 18h. Sauf application de nouvelles mesures sanitaires plus strictes, le bureau de poste de Chevilly-Larue reste ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 18h, le samedi de 8h30 à 12h30. Les usagers peuvent également retrouver les services de La Poste sur www.laposte.fr.

Quant à l'agence postale, elle reste ouverte aux horaires habituels (lundi, mercredi, jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15, mardi de 14h à 18h, vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45, samedi de 9h à 11h45).

PERMANENCES DU MÉDIATEUR DES CONFLITS

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (ne nécessitant pas de porter plainte) qui aide à favoriser le dialogue entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés (de préférence sur rendez-vous) lors de permanences au relais-mairie Centre - 13, rue Édith Piaf, tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.
* Tél. : 06 31 18 26 26.
E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2021

SECTEUR 1 : 3 MARS

SECTEUR 2 : 17 FÉVRIER

SECTEUR 3 : 24 FÉVRIER

Attention, les encombrants doivent être déposés le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2021

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteur 1 & 3A : mercredis 10 et 24 février

Secteur 2 & 3B : mercredis 3 et 17 février, 3 mars

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le secteur Déchets : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2021 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur :

www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services >

déchets et propreté.



Prochaine permanence : **mercredi 10 février de 14h30 à 17h30 par téléphone. Inscriptions au 01 56 34 70 54 ou 55.**

HÔTEL DE VILLE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
01 45 60 18 00

* du lundi au vendredi de 8h45 à 12h (sans rdv)

* du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (sur rdv uniquement)

Relais-mairie Centre et Larue et agence postale : lundi, mercredi, jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15, mardi de 14h à 18h, vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45, samedi de 9h à 11h45.

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin

Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous. Tél. : 01 45 60 18 00. Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{ère} maire-adjointe déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les lundis et mercredis de 9h à 12h. Tél. : 01 45 60 19 70.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjointe déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Économie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Évaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous. Tél. 01 45 60 19 87.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou 01 45 60 19 87.

Jean-Jacques Bridey, Député : adressez votre demande à Abdoulaye Bathily (Abdoulaye.bathily@clb-an.fr) ou à Sonia Skandrani (Sandra.skandrani@clb-an.fr).

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{er} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.

PUB